

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 février 2026

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice au jour de la séance : 11

Nombre de membres présents : 09

Membres présents : M. Jérémy THIEN, M. Daniel LAPLACE, M. Robert BRIDET, Mme Hannah BESSON, M. Noé CHAMPION, Mme Agnès ROUSSOT, Mme Virginie ROBIN, M. Jean-Yves NAUDIN, Mme Viviane LOUP-FOREST.

Membres absents ayant donné procuration : 0

Membres absents excusés : Mme Séverine MORNAND, M. Angelo NICOLosi

Président de séance : M. Jérémy THIEN

Secrétaire de séance : Mme Viviane LOUP-FOREST

Quorum : 6

Le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité.

1/ Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations

- Acceptation du devis de SEDI pour la fourniture de 300 bulletins municipaux pour 1 128.60 € TTC
- Acceptation du devis de DCAF pour le remplacement d'un onduleur à l'école maternelle pour 245.94 € TTC
- Acceptation du devis de Récré'Action pour la remise en état du terrain de sport (visserie, tests de charges) et le remplacement d'un panneau de basket pour 1 448.86 € TTC
- Acceptation du devis de Récré'Action pour la remise en état de la structure bateau à l'étang pour 750 € TTC.
- Acceptation du devis de Récré'Action pour la remise en état de l'aire de jeux de la salle des fêtes pour 673.50 € TTC.
- Acceptation du devis de NRG Conseils pour l'étude de faisabilité géothermique et l'AMO géothermie pour les travaux du bâtiment mairie/école pour 4 830 € TTC.
- Non préemption sur la vente de la parcelle C 1024 – 1 place de la fontaine

2/ Délibération portant recrutement d'un vacataire

Il est proposé aux membres du conseil municipal de recruter un vacataire pour effectuer la surveillance des enfants sur le temps de pause méridienne pendant la semaine massée de piscine. Il s'agit de l'enseignante de la classe élémentaire. Il est proposé également que chaque vacation soit rémunérée sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 12.02 €. A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à ces deux propositions.

3/ Délibération sollicitant une aide financière auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du dispositif « sécuriser ma commune par l'acquisition et l'installation d'équipements adaptés » (pour le Plan Particulier de Mise en Sûreté – PPMS de l'école)

Le montant estimé des travaux est de 10 143.39 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes à hauteur de 80 % soit 8 114 €.

4/ Délibération sollicitant une aide financière du SYDER pour l'étude de faisabilité géothermique sur sondes

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de solliciter une subvention du SYDER pour l'étude de faisabilité géothermique sur sondes.

5/ Demande de subvention de l'école publique à la commune pour la classe transplantée de juin 2026

Le budget prévisionnel, en date du 22 janvier 2026, a été transmis aux élus préalablement à la réunion. A l'unanimité, le Conseil Municipal, accorde une subvention exceptionnelle d'équilibre à concurrence du reste à charge actuel.

6/ Projet d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'utilisation du presbytère

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est d'accord pour diffuser l'AMI mais en veillant à conserver la vocation patrimoniale du bâtiment.

7/ Point sur le projet de Deux Fleuves Rhône Habitat sur le bâtiment du 71 grande rue
L'opération a été validée par Deux Fleuves Rhône Habitat (ex-OPAC). Le permis de construire pourrait être déposé d'ici la fin de l'année 2026.

8/ Comptes rendus des réunions et des commissions

- Réunion au collège : 461 élèves scolarisés. Formation des élèves de 6^{ème} aux premiers secours par l'infirmière scolaire. Réalisation d'un graff par les élèves de 5^{ème}.

9/ Questions diverses

- Passage du Tour de France féminin le 5 août 2026 à Jullié (étape Mâcon – Belleville sur Saône).
- Changement de l'éclairage public en cours : passage en LED.
- Point sur les travaux mairie/école : toujours en phase de démolition et d'évacuation des gravats.

Prochaine réunion du conseil municipal : à déterminer après les élections municipales.

Le Maire,
Jérémy THIEN



Le Secrétaire,
Viviane LOUP-FOREST

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Loup-Forest', is written over the printed name of the secretary.